

## **La qualification de la main-d'œuvre (PAMT)**

### **Préposée d'aide à domicile : un métier maintenant officiel, reconnu par le milieu de l'aide domestique**

La norme professionnelle pour le métier de préposée d'aide à domicile a été officiellement acceptée par le ministre Sam Hamad en janvier 2009. Par conséquent, le métier en question est devenu un métier officiel inscrit au Registre des compétences du Québec.

### **De la norme professionnelle au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) : une formation basée sur le compagnonnage**

La norme professionnelle a mené à l'élaboration du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Produit spécifiquement pour le milieu de l'aide domestique, le PAMT repose essentiellement sur le compagnonnage. Autrement dit, ce PAMT a comme lieu de formation l'entreprise ou le domicile du client. Il n'est donc aucunement question de formation en milieu scolaire. La compagne jouera donc un rôle essentiel dans l'implantation du PAMT et, par conséquent, dans l'encadrement des apprentissages en milieu de travail. Choisie et coordonnée par la direction générale, c'est elle qui aura à s'assurer que les préposées d'aide à domicile en apprentissage maîtrisent correctement les compétences liées au métier exercé. Ce sont aussi les compagnes qui devront, de par leur propre expérience de travail, apprendre aux préposées les trucs et les notions liés aux compétences du métier.

### **Première préposées d'aide à domicile qualifiées**

La Coopérative a eu l'honneur de qualifier ses premières préposées en 2011. Sept préposées d'aide à domicile ont reçu un diplôme reconnu pour le métier de préposée d'aide à domicile qui en est devenu un, officiellement inscrit au Registre des compétences du Québec.



Première cohorte de préposées d'aide à domicile : Manon Fortier, Carole Dubé, Johanne Denault, Linda Gervais, Kathy Guilbault, Colette Boucher, Manon Galipeault.

### **Les préposées autant que les membres de la Coopérative, retirent les nombreux avantages qu'apporte cette qualification, par exemple :**

◆ En ayant des méthodes de travail plus adéquates, la préposée sera plus efficace et offrira un service plus satisfaisant tout en utilisant des méthodes de travail plus sécuritaires pour elle et sa clientèle;

- ◆ De par la formation reçue dans le cadre du programme, la préposée pourra consolider ses compétences, voire en développer de nouvelles;
- ◆ Le programme, de par sa nature, permettra aux préposées de renforcer leur capacité de jugement et de décision, ce qui facilitera leur travail au quotidien;
- ◆ La préposée verra son travail valorisé, ce qui aura probablement une incidence positive sur son degré d'appartenance à la Coopérative.